

FRONDEUR

ABONNEMENT UNANIMEMENT

BUREAU RUE DE LA SORBONNE

15 C^{MES} = LE N^O

JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

EN CARÊME



comment on se damne !!

ABONNEMENT :
Un an fr. 7 00
Francs par la Poste
Bureaux
12 - Rue de l'Etuve - 12
A LIÈGE
Rédacteur en chef: H. PECLERS

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ABONNEMENT :
Six mois fr. 3 75
RÉCLAMES :
La ligne » 1 60
Fait-divers » 3 00

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

La question du gaz.

Nous recevons le projet de cahier des charges, présenté par le Collège au Conseil communal, pour l'adjudication de la fabrication et de la vente du gaz.

L'exposé fait par l'honorable bourgmestre, au nom du Collège, dans la séance du 2 mars, nous dispense de reproduire le texte de ce cahier des charges.

Le système proposé est simple. Le modèle de soumission qui se trouve à la fin du cahier le fait clairement comprendre.

Il y a deux modes d'adjudication: la concession et le fermage. On soumissionnera l'un ou l'autre.

L'adjudicataire de l'un ou l'autre mode s'engage à payer à la ville, par mètre cube de gaz entrant dans les gazomètres de l'usine, la redevance indiquée au tableau ci-après en regard des prix de vente que la ville pourrait adopter:

GAZ. — ÉCLAIRAGE.		
Quantités totales relevées au grand compteur de l'usine.	Prix de vente par mètre cube que la ville peut adopter.	Redevance à payer par le concessionnaire à la ville.
Mètres cubes.	Centimes.	Par mètre cube.
5 millions et moins	15	"
5 à 7 millions	15	"
	14	"
7 à 10 millions	15	"
	14	"
	13	"
10 millions et plus	15	"
	14	"
	13	"
	12	"

Le même tableau est dressé pour le gaz employé comme chauffage et force motrice, dont le prix variera de 7 à 10 centimes, selon la consommation comme ci-dessus.

A notre avis, ce projet a le défaut grave de suivre d'anciens errements, en ce sens qu'il conserve le système de faire payer indirectement un impôt par le consommateur du gaz — impôt mal réparti assurément, car il atteint fortement le petit industriel forcé de se servir du gaz, et ne frappe pas le rentier millionnaire, qui préfère éclairer ses salons à la bougie.

On remarque, en effet, que d'après le système du Collège, le prix du gaz reste fixe et qu'au lieu d'être un dégrèvement pour le consommateur, toute diminution dans le prix du gaz constitue simplement une augmentation de recettes pour la ville.

A notre avis, le Collège devrait faire porter son adjudication non sur le chiffre d'une redevance à payer à la ville par le concessionnaire, mais sur le prix du gaz même, c'est-à-dire qu'il devrait tâcher d'avoir le gaz au plus bas prix possible.

Et si la ville a besoin d'argent, qu'elle établisse un impôt sur le revenu, mais qu'elle ne frappe pas les consommateurs du gaz qui ne sont certes pas les plus riches de nos concitoyens — et que l'on a d'ailleurs exploités assez longtemps pour leur permettre enfin de respirer un peu.

H. P.

Une simple déposition.

Il y a quelques jours, tous les journaux de Liège publiaient le communiqué suivant:

AVIS. — Les de IX PERSONNES MASQUÉES qui, dimanche dernier, dans la soirée, ont rencontré, rue Saint-Nicolas, près de la maison de Hubert Wistrom, la petite Catherine D... et l'auteur de l'attentat, sont à nouveau et vivement priées de se faire connaître soit au parquet, soit à la police locale.

Leur témoignage est important: elles ne peuvent le refuser en présence de l'odieuse du crime. Qu'elles se rassurent également: c'est une simple déposition qui leur est demandée.

Il faut croire que les deux personnes masquées ne se sont pas rassurées — car elles n'ont pas bougé.

Faut-il le dire, je conçois parfaitement cette crainte que certaines personnes éprouvent lorsqu'il s'agit de se froter à la justice, fut-ce même simplement pour donner des renseignements.

Le pauvre Châteauneuf, qui, lui, s'était rassuré au point de vouloir éclairer la justice sur le crime de Villenoble, s'est vu, en récompense de sa bonne volonté, traîné de tribunaux en tribunaux pendant des mois.

Chaque jour, du reste, on voit de simples témoins considérablement embêtés, injuriés, diffamés, parce qu'ils ont eu la malchance

d'être mêlés à un procès quelconque.

Car, il faut bien le reconnaître, le plus mal loti dans les débats de toute affaire criminelle, c'est le témoin.

L'accusé a au moins quelqu'un pour le défendre, mais le témoin, lui, n'a personne, et quand le ministère public ou la défense — selon que sa déposition gêne l'un ou l'autre — l'a ridiculisé et injurié, quand un avocat ou un substitut a essayé pour les besoins de la cause, de mettre son honorabilité ou sa sincérité en doute, le pauvre témoin n'a rien à répondre, avocats et substituts n'ayant fait, en l'engageant, qu'utiliser des privilèges du barreau et de la magistrature.

On a encore eu un bel exemple des joies pures qu'un malheureux témoin pouvait éprouver pendant une audience, lors de l'affaire Bel, qui s'est terminée par l'acquiescement d'une jeune fille qui avait tiré à la cible sur son ancien amant.

L'accusée, elle, a été, non-seulement acquittée, mais applaudie.

En revanche, le pauvre diable de pharmacien, appelé là simplement comme témoin, et dont le plus grand tort, somme toute, était d'avoir maladroitement reçu deux balles dans le corps, a été soigné comme s'il était le véritable accusé. Un des jurés a été jusqu'à lui reprocher d'avoir épousé sa servante. Quant aux avocats de la jeune accusée, ils se sont payés le plaisir d'applaudir complètement le témoin.

Pendant l'interrogatoire, notamment, la défense a eu un bon mouvement d'indignation contre l'infâme séducteur, parce que celui-ci avait déclaré, que tout en aimant suffisamment l'accusée comme maîtresse, il n'éprouvait pas assez d'affection pour elle, pour l'épouser.

Mais c'est horrible, ce qu'il dit là! s'est écrié M^e Lejeune.

Horrible! Fichtre, le mot est peut-être un peu fort.

Quoi qu'en pense maître Lejeune, on peut aimer une femme suffisamment pour... lui consacrer parfois quelques heures et les bien employer en sa compagnie, sans pour cela être prêt à lier sa vie à la sienne.

Quand on prend une maîtresse, on attache généralement plus d'importance à ses qualités plastiques qu'à ses qualités morales.

Or, une femme peut parfaitement posséder les premières au point de rendre un amant fort heureux — pendant un certain temps — et les secondes au point d'abrutir un mari pendant toute sa vie.

Dieu me garde de mettre en doute la vertu de maître Lejeune, vertu qui, pour moi, est aussi incontestable que l'immaculée conception, mais enfin, si même M^e Lejeune n'a jamais eu de maîtresse, il a dû avoir des amis qui en avaient, — et qui cependant, ne les épousaient pas toutes.

M^e Lejeune trouvait-il cela si horrible et donnait-il sa malédiction à ceux de ses amis qu'il a pu voir en pareil cas?

Je ne pense pas!

Je sais bien, au fond, que toutes ces phrases ne constituent que des effets d'audience, mais je n'en trouve pas moins déplorables ces façons d'être des avocats et des magistrats vis-à-vis des témoins.

Les témoins, somme toute, viennent au tribunal pour éclairer la justice.

Or, dès le moment où ils ont rempli leur devoir, on devrait les respecter et ne pas se permettre de discuter leur personnalité comme on le fait trop souvent.

Qu'un journaliste discute, dans un article, l'attitude d'un témoin, cela peut s'admettre, parce que, contre le journaliste, le témoin peut se défendre, en lui envoyant, soit une réponse, soit des témoins d'un autre genre, ou même une assignation. Mais vis-à-vis d'un avocat, et surtout vis-à-vis d'un magistrat, un témoin se trouve absolument sans défense et force lui est de subir toutes les avanies, car s'il s'avisait de se fâcher et d'envoyer à la m... outarde un substitut quelconque, on le condamnerait bel et bien — et avant qu'il eut le temps de se retourner — pour outrage à la magistrature.

Et dame, en présence d'une pareille situation, on comprend parfaitement que de braves gens hésitent à se faire injurier sans motifs, pour les beaux yeux de la justice — qui est presque aveugle.

CLAPETTE.

Réflexions du curé Gai.

Je sers la messe à l'église et l'argent qu'elle me rapporte dans la poche.

L'église est un saint lieu, pas toujours un lieu sain.

Ceux qui croient que leurs défunts vont directement au ciel, parce qu'ils dépensent du quibus à faire sonner les cloches pour eux, sont vraiment à mettre dessous.

On nous reproche de ne pas servir la patrie. Voyons! mangeant et buvant comme nous le faisons, est-ce que les curés, à l'égal des autres citoyens, ne sont pas soumis à l'impôt du cent?

Éprouvant un certain penchant pour ce bon saint-Estève et pour cet excellent saint-Emillion, j'ai toujours préféré m'adresser à ces saints qu'au bon Dieu.

Chez moi, pas d'argent, pas de suisse... à la porte.

C. NETTER.

La gendarmerie au Sénat.

On a pu lire, dans les journaux de samedi dernier, le compte-rendu de la discussion qui a eu lieu, vendredi, au Sénat, à propos de la gendarmerie.

Toutefois, à la demande de plusieurs de nos lecteurs, gendarmes de profession, nous croyons devoir revenir, aujourd'hui, sur ce sujet, en donnant un compte-rendu détaillé des intéressants débats, auxquels M. de Coninck a pris une part si brillante.

Voici, d'après les annales, la partie la plus palpitante de la séance:

M. LE PYCKE DE PETEGHEM. — Messieurs, lorsque, en ma qualité de rapporteur du budget de la gendarmerie, je me vis forcé de jeter sur la gendarmerie des nations voisines un regard investigateur — quoique bienveillant — j'ai été, je l'avoue, profondément blessé dans mon amour-propre national. Je dois le dire, messieurs, la Belgique qui, dans tant de branches de l'activité humaine, brille au premier rang, arrive à la queue des nations civilisées, quant au nombre de ses gendarmes.

La France républicaine elle-même nous dépasse sur ce point et tandis que la Belgique compte à peine un gendarme pour trois mille habitants, la France compte un gendarme par chaque groupe de quinze cents citoyens.

Je crois devoir à mon patriotisme d'adresser à ce sujet une question à M. le Ministre de la guerre.

M. LE GÉNÉRAL PONTUS. — Messieurs, les chiffres que vous citez l'honorable rapporteur, sont, je le reconnais, parfaitement exacts.

Il est bien vrai que nous avons proportionnellement beaucoup moins de gendarmes qu'en France; seulement l'honorable membre semble oublier que si nous n'avons pas une nombreuse gendarmerie, nous avons, en revanche, le pays de Herve et ses fromages qui rétablissent l'équilibre et nous permettent de lutter, j'ose le dire avec orgueil, contre n'importe quelle gendarmerie européenne (applaudissements sur tous les bancs).

Néanmoins, messieurs, je suis disposé, malgré cette situation privilégiée, à augmenter encore le nombre des gendarmes. Au moment où, pour remédier à la crise industrielle qui jette sur le pavé des milliers d'ouvriers, plusieurs de mes collègues s'apprêtent à établir un impôt sur la viande, je me croirais indigne de votre confiance si je ne faisais aussi quelque chose pour le peuple. C'est pourquoi, messieurs, j'aurais l'honneur de vous proposer prochainement la création de plusieurs brigades de gendarmerie; le peuple sentira ainsi que le gouvernement ne l'oublie pas. (Vive approbation à droite.)

M. DE CONINCK. — Certainement, messieurs, je verrais avec infiniment de plaisir le nombre de gendarmes se décupler. Seulement, je voudrais qu'avant d'enrôler de nouveaux gendarmes, on traitât mieux ceux que nous possédons.

M. BEERNAERT. — Que leur manque-t-il donc, à vos gendarmes?

M. BEERNAERT. — Il leur manque tout! Ainsi tenez, leurs bonnets à poils, croiriez-vous qu'ils doivent les renouveler à leurs frais? J'ai un de mes amis, qui est gendarme, et qui, en une seule année, a dépensé soixante-cinq francs de poils! Quel est le ministre qui en a dépensé autant pour ses bonnets de coton!

M. LE GÉNÉRAL PONTUS, (vexé). — Mais, je ne mets pas de bonnet de coton, monsieur!

M. DE CONINCK. Vous avez tort, j'en mets bien moi. Du reste, cela importe peu. Ce n'est pas seulement à propos de leurs bonnets que les gendarmes sont exploités, c'est en toutes choses. Ainsi, tenez, croiriez-vous que ces malheureux, jusqu'au grade de maréchal de logis, n'ont qu'une botte de foin par jour?

M. LAMMENS. — Mais, il me semble qu'avec une bonne botte de foin chaque jour, on peut très bien...

M. DE CONINCK (furieux). — Taisez-vous donc, monsieur Lammens, je voudrais bien vous voir, vous, avec une seule botte de foin par jour!

M. LE PRÉSIDENT. — Monsieur de Coninck, vous ne pouvez dire que M. Lammens est bête à manger du foin. Si c'est même là votre conviction intime, gardez là pour vous...

M. DE CONINCK. — Mais je ne parle pas de M. Lammens, je parle de son cheval, naturellement!

M. LAMMENS. — Mais je n'ai jamais eu de cheval!

M. DE CONINCK. — Alors, à propos de quoi vous mêlez-vous de ce que je dis au sujet du foin?

M. D'ANDRIMONT. — A propos de bottes!

M. LE PRÉSIDENT. — Voyons, messieurs, ne nous égarons pas. Continuez, M. de Coninck.

M. DE CONINCK. — Je dirais donc, messieurs, que le gendarme est le véritable paria de la Belgique. Tout ce que lui fournit le gouvernement est mauvais, ses gilets de flanelle sont de véritables loques; ses pantalons, fournis également par l'État, sont à peine cousus, et ses chaussettes!... permettez moi, Messieurs, de m'étendre un instant sur les chaussettes de la gendarmerie...

M. LE PRÉSIDENT. — Huissiers, activez le ventilateur!

M. LE GÉNÉRAL PONTUS. — Messieurs, je crois que M. de Coninck ferait bien d'en rester là. J'ai moi-même constaté de grands abus dans les fournitures faites aux gendarmes, mais ces abus proviennent, en grande partie, de ce que l'on a dépensé de trop fortes sommes pour acheter des vêtements bourgeois aux gendarmes chargés, il y a un peu plus d'un an, de chauffer les ovations en l'honneur de MM. Woeste et Jacobs. Cette dépense extraordinaire ayant disparu, nous pourrions de nouveau mettre les gendarmes dans du coton.

M. D'OUTREMONT. — Il faudrait peut-être mieux, monsieur le ministre, faciliter le mariage aux gendarmes; leurs femmes alors les mettraient dans du coton. Or, que fait-on? On exige une dot de six mille francs de toute jeune fille qui veut entrer dans la gendarmerie. C'est réellement condamner les gendarmes au célibat et jeter dans le désespoir des jeunes filles éprises, mais pauvres?

M. BEERNAERT (sceptique). — Oh! le désespoir!

M. D'OUTREMONT. — Oui, le désespoir! Pour ma part, j'ai connu une jeune fille, pure, belle, candide.

M. D'ANDRIMONT. — Veinard!

M. D'OUTREMONT. — Cette jeune fille, messieurs, aimait un gendarme. Malheureusement, elle ne possédait pas la dot réglementaire et, plutôt que de faire faillir le gendarme de ses rêves, elle a préféré mourir. On a trouvé la malheureuse morte, asphyxiée, tenant dans ses bras la botte de son fiancé...

(Vaincu par l'émotion, M. d'Oultremont s'évanouit.)

M. LE PRÉSIDENT. — Messieurs, en présence de ce pénible incident, je lève la séance.

Pour copie conforme:

CLAPETTE.

A propos d'une demande de subside.

La Société des courses de Liège a demandé un subside à l'administration communale de Liège pour l'organisation de courses de chevaux sur le nouvel hippodrome de Sclessin.

L'administration communale s'est montrée favorable en principe à cette demande — ce dont nous ne la blâmons pas — seulement, elle a mis comme première condition à l'octroi du subside, la possibilité, pour le gros public liégeois, d'assister aux courses, sans être forcé de payer un droit d'entrée.

En d'autres termes, le collège veut que

tout le monde, même ceux qui n'ont pas le sac — comme disent ces dames — puisse prendre sa part d'une fête pour l'organisation de laquelle on demande l'argent de la ville — c'est-à-dire l'argent de tous.

Cette condition, si juste, cependant, n'a pas l'heur de plaire à la Société des courses qui, par l'organe de son journal officiel, la *Meuse*, trouve exorbitante la prétention de la ville.

La Société des courses, si nous en croyons la *Meuse*, a éprouvé des pertes l'an dernier parce qu'une partie du public a pu, grâce à une exigence analogue de l'administration, assister aux courses sans bourse délier.

C'est possible, seulement, si la société des courses fait une spéculation en organisant des courses, nous n'avons pas à nous occuper de la question de savoir si la spéculation est bonne ou mauvaise — pour la bonne raison que quand la société des courses fait des bénéfices (ce qui, sauf erreur, est arrivé il y a deux ans) elle ne convie pas la population liégeoise à prendre part au partage des dits bénéfices.

Au surplus, cette question importe peu. En aucun cas l'on ne peut admettre que l'on prenne l'argent de tous pour le plaisir d'un certain nombre. Le subsidé que demande la société des courses est le produit de l'impôt et l'impôt étant payé par les ouvriers comme par les riches, soit directement, soit indirectement, il faut que tout le monde puisse assister aux fêtes organisées avec l'argent de tout le monde.

C'est un principe sur lequel, à notre avis, le Collège ne peut transiger.

La société des courses a fait élever autour de la piste une barrière en planches de deux mètres de haut. C'est son affaire. Seulement, si la Société des courses veut maintenir ce solide rideau entre son hippodrome et le public populaire, elle n'a aucun droit à se servir, pour organiser des fêtes, de l'argent de ceux qu'elle en exclut.

Nous croyons que l'administration agirait sagement en donnant, l'été, quelques fêtes populaires — fut-ce même des courses, auxquelles nous ne sommes pas hostiles — destinées à tirer la ville de sa torpeur.

Seulement, ces fêtes doivent être accessibles à tous. Et si la Société des courses n'entend pas accepter ces conditions, il ne manque pas, à Liège, de Sociétés nautiques qui, avec le subsidé refusé par les horsemen, organiseront volontiers des fêtes nautiques qui, au moins, auront lieu à Liège et que toute la population liégeoise pourra voir, sans bourse délier.

CLAPETTE.

L'Émeute.

Les pénibles événements, dont la ville de Liège est le théâtre, nous surprennent trop tard pour que nous puissions en parler aujourd'hui.

Nous recommandons seulement à tous nos amis une abstention absolue, la cause de la démocratie ne pouvant être que compromise dans de pareilles échauffourées.

LE FRONDEUR.

Çà et là.

On parle d'ouvrir un cours de *mutisme* pour les garçons coiffeurs qui embêtent les clients avec des conversations stupides.

On vient d'inventer, pour l'hiver prochain, des *bâtons* en réglisse pour chefs d'orchestre enrhumés. Il pourront sucer leur bâton tout en conduisant l'orchestre.

Le comble de la piété : Pour un fabricant de fausse monnaie, c'est de ne frapper de pièces qu'à l'effigie du pape.

Lu dans un grand format : « Le cabinet anglais est en proie à des tiraillements... » Ordinairement, ce sont les personnes qui ont des tiraillements qui vont... au...

La bonne de la stupide M^{me} X. meurt d'une péritonite; M^{me} X... s'écrie, furieuse : « Où allons-nous alors, si les domestiques meurent de la maladie des maîtres ! »

Le vin qui relâche le plus, c'est le vin de *latrina christi*. Les viveurs vieillissent vite, parce que les années de champagne comptent double.

Quelle excellente chose que la religion ! On fait en Angleterre, à l'hôpital des fous, une statistique peu gaie, mais vraiment curieuse.

Parmi les différents cas de folie traités dans cet établissement, on en signale 185 pour l'exaltation religieuse.

Vous le voyez, d'après l'écho Que l'Angleterre nous procure, La calotte est une coiffure Qui fêle partout le coco.

Deux trains qui se rencontrent : qu'y a-t-il de plus choquant !

Hier, deux cochers s'engueulaient du haut de leurs sièges. Ils disaient de vilaines paroles entre... coupés.

Gant : — cache-peau.

A la veille de ses couches, la reine d'Espagne parcourt toutes les églises de Madrid. Comme on lui prête l'intention de nourrir son enfant, on conçoit qu'elle invoque tous les *seins* du Paradis.

On dit que certaines Compagnies de chemins de fer vont employer des femmes pour le service des voies.

C'est sans doute pour leur confier des travaux d'aiguilles ?

Boutade d'un Célibataire.

L'hiver nous quitte, et avec lui la saison des fêtes mondaines, des réceptions, des bals. Les mères voient venir avec terreur l'époque où elles ne pourront plus produire leurs filles. C'est le dernier coup de feu de la foire annuelle !...

Allons ! Messieurs ! Mariez-vous ! c'est si vilain de s'enfermer dans un célibat égoïste, de s'amollir dans les délices, souvent coupables, de la vie de garçon. Avec les trésors de tendresse que vous dépensez follement, ou que vous laissez stupidement dormir, vous pourriez faire bien des bonheurs sérieux, solides, durables !... ce sont d'estimables richesses que vous profanez ! Certes, vous aurez à faire le sacrifice d'un peu de liberté. Mais vous serez légèrement indemnisés ; et d'abord, ma fille est un ange ! oui, Messieurs, un ange ! Et puis, sa dot est dodue, et puis, vous ferez une belle et bonne action, en me débarrassant d'un souci énorme. Songez donc ! Deux heureuses d'un coup.

Quel double !... Vous ne croyez pas un mot, n'est-ce pas, de tout le mal qui se dit des belles-mères ? Essayez... « Grand merci Madame les mamans ! Je préfère ne pas tenter l'expérience. Certes, Mademoiselle votre fille n'est pas laide à faire peur ; elle a un petit minois bien lavé qui respire l'innocence, et une petite bouche parfumée qui ne doit s'ouvrir que pour dire : je t'adore... Mais je suis si défiant ! Je n'aime pas — pardonnez-moi l'expression — à acheter sur la seule inspection de l'étiquette. Je vais danser avec Mademoiselle, cinq fois, dix fois, si vous le voulez... Je la trouverai charmante, je le sais ; elle ne sera, dans mes bras, que sourires et douceur. Je suis faible, bon enfant et je me laisserai gagner... Mais, chère dame, on ne danse pas toujours dans la vie, et quand vous aurez l'honneur d'être ma belle-mère, il se peut que je regrette amèrement d'avoir valsé jadis avec votre fille. Dans ce maudit bal, où nous étions si bien enlacés ! je ne l'aurais peut-être jamais connue, et je n'en serais pas réduit à désirer le veuvage... »

D'ailleurs, des gens de grand esprit, beaucoup plus forts que vous et que moi, ont parlé de mariage dans des termes qui ne peuvent me laisser le plus léger doute. Ce doit être une galère ! et je ne sais point ramer, Madame !

Permettez-moi de vous citer mes auteurs ; car vous n'ignorez pas, je suppose, qu'il existe toute une littérature sur les jeunes filles et le mariage.

Je commence par quelques citations sur la femme, en général. Vous verrez si j'ai raison de la redouter et de la fuir. Vous êtes pieuse... et bien ! voici ce qu'a dit un père de l'Église, St-Cyprien : « Les femmes sont des démons qui nous font entrer en enfer par la porte du paradis. » L'enfer, vous saisissez l'image, c'est le mariage ! La porte du paradis, ce sont les séductions mises en œuvre par mademoiselle, ses sourires...

— Une autre gloire de l'Église, l'illustre St-Grégoire, a dit « Une bonne femme est plus introuvable qu'un corbeau blanc. »

— Vous me dites, madame, que votre fille est la bonté même. Je suis désolé de vous offenser, mais il me paraît, que dans l'espèce, vous n'êtes pas un juge bien désintéressé !...

— Enfin, le fameux St-Jean Chrysostome, Bouche d'or ! a écrit cette terrible phrase : « De toutes les bêtes féroces, il n'en est point de plus dangereuses que les femmes. Ceci n'est pas une plaisanterie ; je l'ai lu dans les œuvres du grand Docteur — or, j'avoue que je ne me sens pas la moindre vocation pour le métier de dompteur. Ce peut être très-lucratif, mais j'ai la faiblesse de tenir à l'existence... »

Je ne veux pas continuer à vous citer l'opinion de saints personnages. Vous pourriez m'accuser d'invoquer l'avis de gens incomplets, qui parlent de ce qu'ils ignorent. — Écoutez des gens du monde ; des gens d'expérience, ceux-là ! Ceci est directement à votre adresse, madame : « Toute mère au bal est un notaire déguisé. » Léon Gozlan. Je glisse sans appuyer.

Je trouve dans Arsène Houssaye, un esprit étincelant, cette phrase peu rassurante : « Le cœur des femmes ressemble à une cathédrale : l'autel de Dieu est dans le chœur ; mais que de chapelles dans les bas-côtés ! » Me voyez-vous, marié ! seul, sur le maître autel déserté !... Vous concevez

que je ne puis m'exposer à pareille humiliation.

C'est une femme à présent, qui va parler, M^{me} de Girardin ; ce n'est pas la première venue, j'espère. « Toutes les filles enragent de se marier ; la plupart des hommes enragent de ce qu'ils le sont. » Sincèrement, en présence d'un pareil témoignage, je n'hésite plus à mourir célibataire. Car, enfin, si les hommes enragent de ce qu'ils sont mariés, c'est évidemment parce qu'ils se trouvent mal, parce qu'ils ne sont pas heureux. Vous n'allez pas prétendre que nous serions furieux d'avoir rencontré le bonheur.

Et puis, je suis une nature délicate, poétique ! j'ai horreur de tout ce qui est vulgaire, terre-à-terre, et un auteur dont le nom m'échappe a dit : « Le ménage est la traduction en prose du poème de l'amour. »

Je me vois agacé, énervé par les mille et un détail mesquins, qui remplissent les intérieurs... jamais je n'aurais le courage d'affronter ces tortures... »

Ajoutez, madame, que votre fille a 20 ans et que : « une femme commence à se fixer à 36 ans, comme les girouettes qui se rouillent. » Ce n'est pas moi qui dis cela ; c'est un certain M. Dancourt, auteur dramatique, qui s'est exprimé de la sorte. Il y a 16 années qui me donnent à réfléchir !...

A noter encore que je suis de très petite taille, et que suivant Alphonse Karr, un malin sans doute : « Dans la vie comme à la promenade, une femme doit s'appuyer sur un homme plus grand qu'elle. » Il me manque plusieurs centimètres pour atteindre le niveau de Mademoiselle votre fille !...

Enfin, madame, je terminerai, en empruntant un passage à Théophile Gautier, qui, assurément, connaissait bien la femme. Je partage entièrement sa manière de voir, et n'ajouterai pas un mot à ce qu'il dit : « Un deuil est une bonne fortune pour une femme, et la raison pour laquelle je ne me marierai jamais, c'est de peur que ma femme ne se déesse de moi pour porter mon deuil. Le deuil va si bien aux femmes... »

L. S.

Bibliographie.

Happe chair, par Camille Lemonnier. — Librairie Ed. Monnier, de Bruhoff et C^o, Paris, 16, rue des Vosges. 1 fort vol. fr. 3-50. L'œuvre du maître écrivain, à peine parue depuis quinze jours, en est déjà à sa septième édition. Le succès de cette œuvre émouvante a donc déjà dépassé celui de tous les autres ouvrages du maître belge.

Nous publierons dans notre prochain numéro une appréciation de ce roman qui fait sensation dans le monde des lettres.

L'élan littéraire, revue mensuelle, abonnement 3 francs.

Sommaire du numéro du 15 mars : Le temps des chèvres-feuilles, par G. Girrau. — Pauvre bébé, conte blanc, par Albert Mockel. — Critique littéraire, suite, par Léon Morel. — Si cut Dens, in excelsis, par Fernand Séverin. — Glissez, mortels, par Maurice Sivilie. — Chronique Artistique, par S. Hemma. — Chronique musicale, par X... — Chronique littéraire, par Albert Mockel.

Nous avons reçu les deux premiers numéros de la *Revue illustrée des sciences psychologiques* « le Magnétisme », publiée sous la direction du célèbre professeur Donato, dont la compétence exceptionnelle est universellement reconnue.

Dans cette publication, M. Donato traitera ex-professo, avec les concours des savants autorisés, toutes les questions scientifiques et philosophiques qui se rattachent au magnétisme humain, à l'hypnotisme, à la suggestion, à la fascination dont il s'est fait depuis douze ans, l'infatigable propagateur et l'apôtre dévoué.

Par la lecture de la revue « *Le Magnétisme* » tout le monde pourra s'initier rapidement à la connaissance d'une science que M. Donato excelle à populariser dans un style clair, précis.

Sachant à fond les questions qu'il traite, le célèbre magnétiseur n'a jamais besoin de recourir à l'ambiguïté, à l'obscurité sous lesquelles tant de faux savants dissimulent leur réelle ignorance.

Le premier numéro que nous avons sous les yeux fait bien augurer de cette publication ; il débute par une très remarquable introduction à l'étude du magnétisme, dans laquelle M. Donato expose, avec une grande hauteur de vues, les idées qui présideront à son œuvre. Vient ensuite un article de M. Vasseur, electricien, sur des expériences d'une haute portée. Ce numéro est orné d'intéressants dessins, entre autres d'un beau portrait authentique de Mesmer.

« *Le Magnétisme* » paraîtra deux fois par mois, le 10 et le 25, en une élégante brochure de 16 à 32 pages, enrichie de belles gravures. Son succès est assuré, puisque c'est M. Donato qui le dirige.

L'abonnement est de 10 francs par an, pour 24 numéros formant un splendide volume de 450 à 500 pages, grand in-8°, imprimé sur papier de luxe et orné d'au moins cent beaux dessins. (5 frs. 50 pour six mois). On s'abonne à toutes les librairies,

dans tous les bureaux de poste et chez M. Grujon, administrateur, 1, rue Barye, Paris. Un numéro spécimen sera envoyé franco à toute personne qui en fera la demande par lettre à M. Grujon.

Théâtre Royal de Liège.

Direct. PAUL VERELLEN.
Bur. à 6 1/2 h. — Rid. à 7 0/0 h.
Dimanche 21 mars

Carmen, opéra-comique en 4 actes, musique de Bizet.

Lundi 22 mars
Représentation au bénéfice de M. Laurent, premier ténor d'opéra-comique.

Mignon, opéra-comique en 4 actes, musique de Ambroise Thomas.
Le premier acte de *La Traviata*.

Théâtre du Pavillon de Flore

Direction Is. RUTH.
Bur. à 6 1/4 h. — Rid. à 6 3/4 h.
Dimanche 21 mars

L'Étudiant pauvre, opéra comique en 3 actes et 4 tableaux, musique de Ch. Millocker.
Le Fils de la Folle, grand drame en 5 actes.

Mardi 23 mars
Représentation au bénéfice de M. et M^{me} Thys.
Le train de plaisir, comédie nouvelle en 4 actes. Le 2^{me} acte de *Boccaccio*, opéra-comique en 3 ac.
Comme elles sont toutes, comédie en 1 acte.

Mercredi 24 mars
La Fauvette du temple, opéra comique nouveau en 3 actes.

Casino Grétry

Direction : Wéry frères. — Régisseur : F. Billon.
Bur. à 7 0/0 h. — (o) — Rid. à 7 1/2 h.
Dimanche 21 mars

Es Fond Pirette, vaud'ville en 1^{re} ake par Joseph Demoulin.

Intermède.
Les Deux Cuscunnes, comédie en deux actes par Henri Baron.
On Nova Locataire, comédie en 1^{re} ake par A. Tilquin.

Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie.

F. Deprez-Servais

BREVETÉ DU ROI
29, Rue de la Cathédrale, 29
VIS-A-VIS DE L'ÉGLISE SAINT-DENIS
Liège.

Beaux choix de Montres à remonter en or, argent, niellé et nickel (nouveau). Montres en acier bruni, émaillé, chrysole, à jeu dit *Boulette à boussole* (pour touristes et voyageurs), à cadran lumineux, visible la nuit, à seconde indépendante, Chronomètre et Répétition (pour docteurs et chimistes). Pendules en cuivre, marbre et bronze artistique. Régulateurs, Réveils, et Horloges avec oiseau chantant les heures. Pendules-Médallions à remontoir, système breveté appartenant à la maison, Montres Thermomètre, etc.

Baromètres métalliques, précision garantie.

Bijoux riches et ordinaires. Broches, Bracelets du meilleur goût, Bagues et Dormances montées en perles fines, en diamants, brillants, saphir, émeraudes, turquoises, etc., pour cadeaux de Fête, Fiançailles et de Mariage.
Orfèvrerie, Couverts d'enfants, Timbales d'argent et Hochets pour cadeaux de Baptême.
Bijoux et pièces d'Horlogerie sur commande.

Lecteurs ! si vous voulez acheter un parapluie dans de bonnes conditions, c'est-à-dire élégant, solide et bon marché, c'est à la Grande Maison de Parapluies, 48, rue Léopold, qu'il faut vous adresser. La maison s'occupe aussi du recouvrement et de la réparation. La plus grande complaisance est recommandée aux employés mêmes à l'égard des personnes qui ne désirent que se renseigner.

A la Ménagère

Victor MALLIEUX
FABRICANT BREVETÉ
Maison de vente, rue de la Cathédrale, 3
Atelier de Fabrication, rue Florimont, 2 et 4

FABRIQUE SPÉCIALE DE POÊLES, FOYERS ET CUISINIÈRES de tous genres et de tous modèles. — Ateliers de réparations et de placements de poêles et sonnettes. — Serrurerie et quincaillerie de tous pays. — Coffrets à bijoux en fer et en acier inrochetables. — Articles de ménage, au grand complet. — Cages, volières, jardinières, corbeilles en fer et jone. — Cuisinières à pétrole perfectionnées. — Treillages de toutes espèces pour poulaillers. — Lits et berceaux en fer.

La Maison est reliée au téléphone.

Librairie Georges, rue Pont-d'Avroy

Grand choix de livres nouveaux en location. — Journaux, etc., etc.

Les granules du Dr JUAREZ constituent le remède souverain des affections qui affligent la femme à certaines époques : Migraine, Coliques, Maux de reins, Retards, Suppressions, etc., 5 fr. le fl. Seul dépôt à Liège, Ph. de la Croix Rouge de L. BURGERS, 16, Pont-d'Avroy.
Envoi franco contre timbres-poste.

Les affections du système Cérébro-Spinal, telles que la débilité, l'impuissance, la dépression mentale, le ramollissement du cerveau, les pertes séminales, résultant de l'abus des liqueurs et des plaisirs nocturnes sont guéries en peu de semaines par les pilules du Dr LÉOUVET, 5 francs la Boîte. Ph. de la Croix Rouge de L. BURGERS, 16, Pont-d'Avroy, Liège.

Liège. — Imp. Émile Pierre et frère.

MARS 1886.



Costume de printemps

MARS 1886



Costume de Carnaval

MARS 1886



Costume de Bal

zia



Costume de Gymnaste

